

**LUTTE POUR LE CHANGEMENT**

**LUCHA**

Mouvement citoyen non violent et non-partisan

Noyau de BUTEMBO



Tel. +243 97 42 33 390

Email: Lucha.rdc@gmail.com et

info@luchacongo.org

Twitter: luchaRDC

Skype: lucha.rdc

Facebook.com/lucha.rdcongo

**Concerne : MEMORANDUM A L'OCCASION DE LA  
COMMÉMORATION ACERBE DE DEUX  
ANS DES MASSACRES DE BENI**

Transmis copie pour information à :

✓ Son Excellence Monsieur le Maire de la  
ville de Butembo

A la MONUSCO

Premier considérant du préambule la Déclaration universelle des droits de l'homme, adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies du 10 décembre 1948. Ne tergiverse pas de dire « *la dignité est inhérente à tous les membres de la famille humaine Certains de leurs droits sont considérés comme égaux et inaliénables. La dignité humaine constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde* ».

Nul ne peut s'engloutir dans une léthargie et s'inscrire en faux à la thèse selon laquelle, les massacres qui se passent à Beni reflète une cruauté excessive au détriment de la dignité humaine, l'homme s'est départit complètement de toute humanité en application du vieil adage romain *homo homini lupus* (l'homme est un loup pour l'homme). D'aucun ne douterait non plus que Beni est devenue une boucherie humaine, un véritable mouiroir. Il n'est pas ainsi nécessaire d'exhaler le fait, car nul n'ignore c'est qui se passe à Beni.

Il nous parait indispensable de rappeler que *De jus* la loi concède et garantit le principe de la dignité de la personne humaine aux articles, premier de la convention universelle des droits de l'homme, 11 alinéa 1 et 18 in fine de la constitution, mais aussi dans tous les autres instruments juridiques y afférant, mais cependant *de facto* c'est incohérent de voir le respect de ce principe chimérique faute de son inefficacité, *a fortiori* il est aberrant et d'une aberration extrêmement absolue d'apercevoir sa portée exacte quasi inexistante au regard des massacres de Beni.

Il ya deux ans que nos mères et pères ; sœurs et frères sont tués. Cela étant, plus d'une voix ont dénoncés ces actes de barbarie notoire, plusieurs recommandations ont été formulées rien d'avancée n'a été perçu, plutôt les carnages ne font qu'énervé et révolter d'avantage.

Profond et conscient de la vision de la LUCHA de voir un Congo nouveau construit sur les valeurs citoyennes où la dignité humaine est la plus value,

Réitérant sa ferme conviction de voir un peuple exigeant et les dirigeants redevables, prendre en mains le destin du Congo ou périr,

Vue les circonstances aggravantes des faits perpétrés à Beni et vue l'échec dévoilé de bouter hors d'état de nuire pendant deux ans les fossoyeurs de la dignité humaine, les vampires conscients,

Le noyau de BUTEMBO de la LUCHA a trouvé rationnel et urgent d'exhaler a priori le quid de la dignité humaine dans une approche panoramique au regard de la restauration de la sécurité, de la paix effective et du respect de l'humain que tout être incarne en lui (paragraphe I) avant de réitérer a posteriori, en guise d'insistance et dernier mis en demeure à toutes les instances sensées maintenir la paix et la sécurité dignement qualifiés comme telles, les recommandations substantielles déjà formulées, pour l'honneur et la mémoire à nos héros qui ont combattu au prix de leurs sangs pour la dignité du peuple Congolais( paragraphe II)

## I. DELA DIGNITE DE LA PERSONNE HUMAINE

D'entrée de jeux, nul ne peut sérieusement contester que le principe de la dignité humaine à aujourd'hui acquis une place tout à fait prépondérante dans le cadre de la protection des droits fondamentaux. A la vérité, les droits humains, à tout le moins les droits élémentaires sont substantiels à la personne humaine, ils reposent sur un fondement extra juridique constitué par le postulat de la dignité de la personne qui sert à protéger l'individu contre toute atteinte à ce qui fait de lui un être humain, quelle que soit du reste l'origine de cette atteinte. Certes, si on veut aller plus loin et s'interroger sur ce qu'est la dignité humaine, la question devient plus complexe, car il s'avère impossible d'éviter de recourir aux explications religieuses ou philosophiques.

L'idée d'appartenance à l'Humanité apparait souvent dans les explications relatives à la notion de dignité humaine. Elle se réfère à une qualité inséparablement liée à l'être humain nous révèle EDELMAN, à Platon de dire une éminence qui fait de l'Homme une valeur à respecter sans autre

condition que d'être humain. Cette approche reprend l'affirmation de Kant selon laquelle: "L'Humanité est-elle même une dignité, d'où l'homme ne peut être traité par l'homme comme un simple moyen ou un objet, mais il doit être traité comme étant aussi une fin. ABIKHZER ne tergiverse pas de dire qu'il s'agit de l'idée que l'Humanité inhérente à chaque personne est une valeur immanente à protéger qui se matérialise à travers la notion de la dignité humaine. La notion est donc indissociable de celle de l'Humanité affirme FIERENS.

La notion de dignité humaine est aussi liée à celles de respect et d'humiliation. La personne est considérée comme un être social. La notion implique donc la reconnaissance respectueuse de la dignité d'autrui. L'idée d'humiliation et de respect peut servir à l'interprétation de la dignité humaine. Définir la violation de la dignité en tant que comportement qui humilie, peut permettre de tenter d'ébaucher une définition conceptuelle de la dignité humaine.

Comme il en est ainsi, il ressort donc que la notion du respect de la dignité humaine vise à protéger les intérêts multiples et interdépendants de la personne allant de son intégrité corporelle, à son intégrité morale et à son épanouissement personnel ; sans distinction faite en considérant l'appartenance social de tel ou tel autre individu. La dignité humaine permet avant tout donc de préserver les individus de toute atteinte à leur égale humanité fondatrice, de leurs droits individuels et collectifs, garante de la singularité de chacun.

Ce faisant, nous condamnons avec dernière énergie ce qui se passe à Beni, car étant loin d'être en concorde avec la dignité Humaine.

**Ainsi, la notion de la dignité humaine a une double portée en faveur d'un peuple innocent massacré, tué et oublié: d'une part elle proscrit l'incompétence notoire des autorités qui la remettent en cause, d'autre part elle implique un droit subjectif vis-à-vis de l'Etat. Lorsqu'elle est revendiquée, elle sert de fondement pour exiger de l'Etat sa garantie ou une des prestations positives, notamment en ce qui concerne la restauration de la paix, la sécurité et la tranquillité.**

En vertu de cette portée, il est non seulement donc indispensable à la LUCHA sans doute substantiel à croire de dénoncer l'incompétence accrue des autorités dans la gestion de la crise de Beni car deux ans c'est trop dans l'impasse, mais aussi et surtout il est indispensable à la

LUCHA, sentinelle de la démocratie de revendiquer et exiger aux autorités ayant dans leurs attributions le maintien de la paix et la sécurité, la garantie et les prestations positives de la dignité humaine à Beni. Nous crions trop c'est trop!!!

Ainsi nous réitérons pour la nième fois et dernière fois certaines recommandations substantielles, en défaut de leur mises en en application nous suggérons au couple autorité Congolo-onusienne de céder le bâton à ceux qui seront capable de porter au plus haut sommet le drapeau de la dignité humaine, de la paix et la sécurité à Beni.

## II. DES RECOMMANDATIONS

Sans intention de tout rappeler, nous prenons, nôtre, toute recommandation substantielle et rationnelle déjà formulée pour ce faire. Réitérons singulièrement c'est qui suit:

1. Une enquête internationale pour Beni est urgente,
2. Non au procès fictif qui se déroule à Beni,
3. Un tribunal pénal international ad hoc pour Beni
4. La Reconnaissance du génocide Nande,
5. Accueillir les rebelles sud-soudanais en Rdc c'est cracher sur les morts de Beni, victimes des actes de barbarie des troupes étrangères en complicité avec des compatriotes traître,
6. Que toute personne déjà cité dans des rapports des experts de la monusco et autres soit inquiéter par la justice afin qu'il réponde de ses actes,
7. Remplacer les troupes qui sont dans la zone opérationnelle de Beni du commandement aux soldats de front,
8. La MONUSCO devrait faire preuve d'efficacité pour justifier sa raison d'être au Congo, elle a failli à sa mission et cela justifierait son retour,
9. Les élections dans le délai constitutionnel afin que, de l'alternance le peuple ait des nouveaux dirigeants qui seront en même d'éradiquer ces tragédies de Beni,
10. Egalité entre les victimes. Les victimes du 19 ~~décembre~~<sup>septembre</sup> ne sont pas spéciales aux personnes tuées à Beni.
11. Le fameux dialogue serait rationnel dans son essence si la question de Beni était en vogue.

Fait à Butembo le 1 octobre 2016

LUCHA